



L'info

Association issue de l'asbl
Aide aux Personnes Déplacées fondée par
Dominique Pire, Prix Nobel de la Paix

ACTION DÉVELOPPEMENT - PARRAINAGES MONDIAUX

1^{ER} SEMESTRE 2018 - NUMERO 47

Périodique semestriel édité par l'ONG A.D.P.M., rue Jean d'Outremeuse 93/1, 4020 LIEGE - Bur. dépôt : Liège X - P202139



Crédit photo : Pilar Pineiro

SOMMAIRE

- Editorial p.2
- Votre association a déménagé ! p.3
- Un bel exemple de l'action positive du parrainage p.4
- Des nouvelles du Liban p.5
- Être bénévole en Belgique p.7
- Mise à jour de notre politique de confidentialité p.8

L'info

EDITORIAL

En cette année 2018, s'installant à Liège, la même petite équipe d'ADPM (une personne à temps plein et une à mi-temps), soutenue par de nombreux bénévoles, poursuit son engagement et sa mission : **permettre aux enfants les plus vulnérables et/ou issus de populations réfugiées ou déplacées de se construire un avenir, là où ils sont.**

En quinze ans, elle a développé des partenariats avec des organisations locales au Liban (camps de réfugiés palestiniens et syriens), mais aussi au Burundi et au Rwanda pour **remettre sur le chemin de l'école ou de la formation à un métier des enfants et des jeunes** réfugiés ou déplacés non scolarisés.

Sans l'appui de nos partenaires et surtout sans votre appui financier, toutes nos actions, parrainages individuels ou parrainages projets, n'auraient pu se concrétiser.

Sans votre générosité fidèle, en effet, notre association ne pourrait vivre. Et nous vous en sommes très reconnaissants.

N'attendez pas de nous une publicité onéreuse, ni l'envoi de cadeaux comme c'est la mode : notre premier souci est de veiller à ce que la plus grande part possible de vos dons atteigne directement ceux que nous aidons. **Notre satisfaction et nous l'espérons celle de tous ceux qui nous soutiennent c'est la reconnaissance des enfants que nous accompagnons dans leur parcours de vie** (voir le témoignage de Bertrand Ntwali dans les pages suivantes). Cela nous donne force et enthousiasme pour aller de l'avant.

Notre enthousiasme reste vif. Celui de nos partenaires aussi. Merci de continuer à nous encourager et à nous aider !

IBAN : BE97 0001 8192 8449 BIC : BPOTBEB1

Un tout grand merci !

Les membres du conseil d'administration

Votre association a déménagé !



Action Développement Parrainages Mondiaux a quitté Huy pour s'installer dans le quartier d'Outremeuse, à Liège !

Prenez note de nos nouvelles coordonnées !

**Adresse : rue Jean d'Outremeuse, 93/1
4020 LIEGE**

Tél : 04/349 03 34

Email : info@adpm.be

C'est l'occasion de lancer une nouvelle dynamique pour l'association, développer nos contacts et s'ouvrir à de nouveaux partenariats.

Un nouveau site internet verra le jour dans les prochaines semaines et une page Facebook est déjà disponible. N'hésitez pas à aller la consulter et à la partager avec vos contacts.

Un bel exemple de l'action positive du parrainage

Mwaramutse,
Je m'appelle Bertrand Ntwali,
du Rwanda.

Mon père est mort quand j'avais cinq ans, nous laissant seuls, mon frère, ma sœur et moi, avec notre maman. Elle s'est battue pour nous élever, nous et nos cousins, dont les parents n'ont pas survécu au génocide de 1994.



Par chance, dès mon entrée en 3^{ème} année secondaire, j'ai pu bénéficier d'un parrainage de l'association belge ADPM. Pour ma maman, c'était un miracle ! Ce parrainage lui a permis de payer mes frais scolaires et parfois même, ceux de mes frères et sœurs. Pour elle, c'était un soulagement, la certitude que tous ses enfants auraient un avenir meilleur ou du moins une vie moins difficile.

Avec l'appui de ma chère marraine, j'ai terminé le secondaire et réussi l'examen national pour rejoindre l'Université Nationale du Rwanda, en santé environnementale. J'ai alors eu un second parrain, car les frais à l'université étaient élevés. Mais j'ai toujours été économe, ainsi il m'arrivait de pouvoir partager avec les plus jeunes de la famille, encore aux études.

J'ai fait mon stage de fin d'études dans un hôpital à Butare, au sud du pays. C'est là que je me suis intéressé à l'environnement et à la problématique de l'impact sur l'environnement des regroupements de population sur un territoire limité, je pensais aux camps de réfugiés par exemple.

A la fin de mes études, une fois mon diplôme obtenu, j'ai sollicité un stage dans une ONG internationale travaillant dans les camps de réfugiés. Je me suis donné à fond dans mon travail et cela m'a valu d'être engagé. Aujourd'hui, je travaille dans le camp de réfugiés burundais de Mahama, dans le sud-est du Rwanda, à la frontière tanzanienne. Je suis coordinateur WASH (eau et assainissement) chez GHDF (Global Humanitarian and Development Foundation).

Je suis fier de mon parcours et de pouvoir aider ma famille. Fier de mettre à profit les connaissances et compétences acquises pour aider des populations victimes de la guerre et leur apporter un mieux vivre avec un accès à l'eau potable, à des sanitaires et à un environnement sain. Et quel honneur aussi de collaborer avec l'association qui m'a soutenu, ADPM, lors de sa visite en ce mois d'août 2017 et de lui montrer mon travail au camp de Mahama !

Et, par-dessus tout, je suis extrêmement fier et heureux de prouver à ma marraine et mon parrain qu'ils n'ont pas investi en moi inutilement pendant toutes ces années. Et je leur en suis et serai toujours reconnaissant, car sans eux, ma vie aurait été bien différente tout comme celle de ma famille.

Bertrand Ntwali, août 2017.

Des témoignages comme celui-ci, depuis la création du programme « Parrainages Mondiaux » par le Père Pire dans les années 1960, on pourrait en rassembler des centaines, que dis-je des milliers !

**On peut vraiment changer le destin d'un enfant,
avec seulement 25 € par mois !**

Combien dépensons-nous pour des choses futiles ? Combien de paires de chaussures avons-nous dans nos armoires ? Nous avons de la chance ici, mais nous oublions parfois que la vie peut être beaucoup plus difficile ailleurs.

Oui, vous pouvez offrir un avenir à un enfant avec seulement 25 euros par mois. Le prix d'un abonnement téléphonique !

Tenté(e) ? Contactez-nous par mail (info@adpm.be), téléphone (04/349.03.34) ou courrier postal (rue Jean d'Outremeuse, 93/1 – 4020 Liège). Nous nous ferons un plaisir de vous donner toutes les informations concrètes sur nos parrainages individuels pour des enfants palestiniens, syriens, rwandais ou burundais.

Vu qu'il s'agit d'un don à une organisation caritative, celui-ci est déductible fiscalement à hauteur de 45% à partir de 40 € par an.

**Pilar PINEIRO PEREZ,
coordinatrice projets et parrainages**

Des nouvelles du Liban...

Nous avons eu récemment un long entretien téléphonique avec Kassem AINA, le directeur de Beit Atfal Assumoud, notre partenaire palestinien au Liban.

Il a évoqué la dégradation des conditions de vie des réfugiés palestiniens et syriens dans les camps suite aux interminables sursauts de violence dans la région du Proche Orient et à la diminution drastique du soutien financier de l'UNRWA (l'organisation de l'ONU en charge de la question des réfugiés palestiniens).

Malgré les difficultés, Beit Atfal Assumoud poursuit inlassablement son travail. Un rapport annuel 2017 sera bientôt disponible et nous en ferons un résumé pour les parrains et marraines enfants et projets au Liban.

Mais nous avons déjà quelques informations sur les volets du programme auxquels nous collaborons !

• Parrainages individuels

Un total de 1424 enfants, adolescents et personnes âgées ont été soutenues par des étrangers, via des parrainages :

1002 enfants ou jeunes palestiniens du Liban

111 enfants ou jeunes palestiniens réfugiés de Syrie

290 bambins en maternelle

21 personnes âgées.

Notre association ADPM collabore à ce projet et apporte son soutien à 73 bambins, enfants ou jeunes palestiniens du Liban ou de Syrie, via l'appui généreux des parrains et marraines. Qu'ils en soient ici remerciés.



• Enseignement professionnel :

L'enseignement professionnel est une chance pour ceux qui ont quitté l'école ou d'autres ayant un niveau intermédiaire, d'acquérir une formation spécifique et des compétences dans différentes professions leur permettant d'avoir un emploi ou d'ouvrir leur propre entreprise. Le projet du partenaire comprend deux programmes; l'un est une formation intensive de six mois sur différentes compétences dans leurs centres, tandis que l'autre comprend des bourses d'études pour une formation dans des institutions spécialisées. Les métiers proposés dans les centres BAA sont choisis en fonction du marché et de la demande des bénéficiaires. Ces formations en 2017 couvraient les installations sanitaires, la conception graphique, la maintenance mobile (pc et téléphones portables), l'installation de filtres à eau et de dispositifs d'énergie solaire. Les bourses d'études pour des institutions spécialisées portaient sur les professions suivantes : soins infirmiers, comptabilité, hôtellerie, mécanique automobile, secrétariat, aluminium, climatisation, électronique, photographie, climatisation et informatique. Notre partenaire encourage les jeunes à entrer dans les écoles d'infirmiers puisque les Palestiniens sont maintenant autorisés à travailler dans cette profession et peuvent également rejoindre le syndicat. Cela est dû au grand besoin dans les hôpitaux pour cette profession spécifique.

Nombre de jeunes formés en 2017 :

Dans leurs centres : 312

Dans un centre agréé, via une bourse : 104



Notre association a contribué à la formation de 50 jeunes, dans un des centres de notre partenaire, en maintenance mobile. Avec l'appui de nos parrains projets Liban et Ello Mobile, que nous remercions tous chaleureusement.

Pilar PINEIRO PEREZ



Être bénévole en Belgique...

Les bénévoles forment le cœur d'une organisation à but non-lucratif. Ce sont des personnes comme vous, qui nous aident à diffuser notre message et qui nous donnent un coup de main. Chacun peut contribuer à sa façon à la poursuite de nos objectifs, dans la mesure de ses capacités, de ses talents et du temps libre qu'il peut nous consacrer.

Tenir un stand lors d'un festival ou venir quelques heures par semaine au bureau (expédition de l'Info ou travaux de secrétariat/comptabilité) ou dans une de nos boutiques de seconde main... nous avons besoin de tous les bénévoles ADPM! Vous avez le temps et l'envie de travailler pour notre association? Voyons ensemble ce que vous voulez/pouvez faire pour nous. Contactez Pilar par téléphone au 04/349 03 34 ou par e-mail à l'adresse info@adpm.be. Elle répondra volontiers à vos questions.

Mise à jour de notre politique de confidentialité

Chères lectrices, chers lecteurs,

Vous recevez cette lettre d'information car vous figurez sur la liste des sympathisants ou donateurs de notre association.

Vos coordonnées sont donc reprises dans notre base de données.

Le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en application dans toute l'Europe. L'objectif de celui-ci est de protéger vos données personnelles en notre possession. Vos données sont entre de bonnes mains.

ADPM s'engage à respecter ce règlement : nous vous assurons que vos coordonnées ne nous serviront qu'à vous informer de nos activités en Belgique et à l'étranger. Nous vous confirmons que vos données personnelles ne seront jamais transmises à des tiers. Notre base de données est et restera confidentielle.

Il vous est toujours possible de vous désabonner à tout moment de notre périodique semestriel L'Info et de nous demander de modifier ou supprimer vos données. Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter par mail (info@adpm.be) ou courrier postal (rue Jean d'Outremeuse, 93/1 – 4020 Liège).

Sans réponse de votre part à cette communication, nous en déduisons que vous êtes d'accord avec notre politique de gestion des données et que vous souhaitez continuer à recevoir notre lettre d'information.

Merci pour votre confiance.

La direction

SIÈGE SOCIAL :

rue Jean d'Outremeuse, 93/1 - 4020 LIEGE
Tél. : 04/349 03 34
E-mail : info@adpm.be
Site : <http://www.adpm.be>

EDITEUR RESPONSABLE : PIERRE DANZAIN

NUMÉRO DE COMPTE :

C.C.P. : 000-1819284-49
IBAN : BE97 0001 8192 8449
BIC : BPOTBEB1
Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 40 Euros versés en une ou plusieurs fois sur notre compte en Belgique.